

Pratique ambulatoire de l'Interruption Volontaire de la Grossesse (IVG) médicamenteuse

Formation présentielle

Public visé : Médecins généralistes - Gynécologues - Sages-femmes

Pré requis : Pas de pré requis spécifique pour cette formation (voir les conditions générales)

Gestion du handicap : Vous référer aux conditions générales

Objectifs :

A l'issue de la formation et après autorisations administratives, le participant sera apte à réaliser des IVG médicamenteuses ou à orienter les femmes en fonction de leurs souhaits.

Durée : 1 jour soit 7 heures

Horaires : 08h30 – 18h00

Moyens pédagogiques, techniques et encadrement :

Le matériel pédagogique

Matériel audio pour la sonorisation de la salle plénière (micro fixe, micro baladeur) si besoin

Le petit matériel de bureau

Supports pédagogiques utilisés : Diaporama - Pré post test - Cas cliniques - Scenari de jeu de rôle

Guide « interruption volontaire de grossesse médicamenteuse à domicile Mémo pratique » :

https://ivg.gouv.fr/IMG/pdf/guide_ivg_medicamenteuse_memo_pratique_sans_visuels_couv_2017.pdf

Synthèse HAS : https://www.has-sante.fr/upload/docs/image/png/2021-03/reco406_synthese_ivg_mel_2021-03-25_09-31-31_282.png

HAS, Recommander les bonnes pratiques, IVG par méthodes médicamenteuses, mise à jour, validé par le Collège le 11 mars 2021 : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2021-03/reco406_recommandations_ivg_medicamenteuse_mel.pdf

Nombre, surface et disposition des salles de travail

Une salle de plénière en fonction du nombre de participants, autant de salles d'atelier

Les documents pédagogiques

- ✓ Les documents formateurs
 - Livret accompagnateur, diaporama
- ✓ Les documents participants
 - Livret participant
- ✓ Les documents experts

Ressources humaines :

Un accompagnateur organisateur-animateur

Chargé de la mise en place et réalisation du programme localement, il coordonne les interventions des experts et assure l'animation des séances plénières. En amont de la formation, il réunit animateurs et experts pour définir les rôles de chacun dans les différentes séquences.

Un accompagnateur animateur par groupe de 12 participants

Ayant suivi une formation à l'animation et la gestion de groupes lors de formations, il maîtrise les techniques d'animation, il explicite les objectifs et définit les tâches pédagogiques en veillant à la production de documents de synthèse. Il s'assure de la participation de tous les participants.

Un accompagnateur expert médecin ou sage-femme effectuant régulièrement des IVG médicamenteuses et ayant une expertise sur l'aspect psychologique de l'IVG

Un accompagnateur expert médecin ou sage-femme ou psychologue ayant une pratique régulière de consultations préalables à l'IVG avec leur composante psychologique.

Un troisième accompagnateur expert médecin ou sage-femme si 36 participants

Suivi et évaluation :

Évaluation en fin de formation

Le participant est soumis à une évaluation de niveau I (questionnaire de satisfaction) et de niveau II (questionnaire d'évaluation de la formation) pour déterminer l'impact de la formation.

Déroulé de la formation :

	Une journée d'échange
30 minutes	Plénière de présentation
40 minutes	Atelier 1 ✓ Objectif pédagogique – Décrire les représentations des médecins, des patientes, du couple
30 minutes	Plénière 1 ✓ Objectif pédagogique – Décrire les représentations des médecins, des patientes, du couple
15 minutes	Pause
40 minutes	Atelier 2 ✓ Objectif pédagogique – Connaître les modalités réglementaires de réalisation d'interruption volontaire de grossesse
30 minutes	Plénière 2 ✓ Objectif pédagogique – Connaître les modalités réglementaires de réalisation d'interruption volontaire de grossesse
35 minutes	Atelier 3 ✓ Objectif pédagogique – Détailler le protocole d'une interruption volontaire de grossesse médicamenteuse en médecine de ville.
90 minutes	Déjeuner
35 minutes	Plénière 3 ✓ Objectif pédagogique – Détailler le protocole d'une interruption volontaire de grossesse en médecine de ville

40 minutes	Atelier 4 ✓ Objectif pédagogique – Savoir prendre en charge douleur morale et physique de la patiente et/ou du couple
30 minutes	Plénière 4 ✓ Objectif pédagogique – Savoir prendre en charge douleur morale et physique de la patiente et / ou du couple
60 minutes	Atelier 5 ✓ Objectif pédagogique – Réaliser une Consultation d'IVG médicamenteuse ambulatoire
15 minutes	Pause
20 minutes	Plénière 5 ✓ Objectif pédagogique – Réaliser une Consultation d'IVG médicamenteuse ambulatoire
30 minutes	Plénière d'évaluation et de conclusion
	Fin de la journée d'échange